

---

**Projet « Conseiller auprès du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) »**

---

B.P. 7814 Yaoundé  
Tél. : ++237 -221.94.57  
Fax : ++237 -221.50.48  
E-Mail : [Bkmermann@aol.com](mailto:Bkmermann@aol.com)  
République du Cameroun

**Objet :** **NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 7/2003**  
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

**N° 55 juillet 2003**

14 journaux ont traité de l'information environnementale en ce mois de juillet 2003. Il s'agit de Cameroon tribune, L'Ouest Républicain, Mutations, L'Action, Ouest Echos, Dikalo, La Nouvelle Presse, Le Libéral, Aurore Plus, Le Patriote, La Voix du Paysan, The Herald, The Post et Bubishi.

Du point de vue de la masse de l'information environnementale, on note un équilibre entre le volume de ce mois et celui de juin. Les thèmes de l'Ecotourisme, l'eau et les avis d'appels d'offres sont absents. L'hygiène et la salubrité publique connaissent une légère augmentation. Les informations du secteur forestier sont en baisse. Les prises de position sur l'environnement sont de retour, on note également l'arrivée du thème de la biodiversité.

## **I – Chronologie de l'information environnementale**

### ***A – L'hygiène et la salubrité publiques***

Le 2 juillet, Ouest Echos note sur la moitié de sa page 4 que le campus de l'université de Dschang est « malade de l'insalubrité et de l'obscurité ».

Le 16 juillet, Cameroon tribune signale sur toute sa page 15 que le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé s'est donné pour principale mission, rendre Yaoundé propre.

Le 21 juillet, l'Ouest Républicain alerte sur la moitié de sa page 5 que les ordures ont envahis Bafoussam.

Le 22 juillet, Mutations annonce sur 2/5 de sa page 6, le fiasco de l'opération « Yaoundé, ville propre », lancé par le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé.

Le 22 juillet encore, Aurore Plus constate sur la moitié de sa page 7 que le quartier Maképé Petit pays de Douala a « un environnement pollué ».

Le 23 juillet, Dikalo note sur ¼ de sa page 6 que 3500 élèves curent les caniveaux de Douala.

### ***B – Le projet pipeline Tchad-Cameroun***

Le 9 juillet, Cameroon tribune annonce sur ¾ de sa page 12 l'enrichissement des projets de textes du pipeline Tchad-Cameroun sur l'environnement à l'issue d'un atelier de formation.

### ***C – Les informations du secteur forestier et du bois***

Dans son édition du mois de juillet, La Voix du Paysan annonce sur 4/5 de sa page 23 la création des forêts communautaires à Ebondi, un petit village situé à 200 km à l'ouest de Yaoundé.

Le 1er juillet, Cameroon tribune indique sur une brève de sa page 12 qu'il existera bientôt des forêts communautaires à Ngoulemakong, dans la province du Centre.

Le 22 juillet, L'Action note sur 2/5 de sa page 11 un conclave pour faire l'état des lieux des aménagements forestiers au Cameroun.

### ***D – Les initiatives en faveur de l'environnement***

Le 10 juillet, Cameroon tribune indique sur 2/5 de sa page 14 que les experts recherchent les voies et les moyens pour l'aménagement des mangroves.

Le 21 juillet, Le Patriote signale sur un encadré de sa page 2 que dans le cadre de la lutte contre le braconnage, deux gorilles camerounais ont été rapatriés du Nigeria.

Le 29 juillet, Cameroon tribune constate sur une brève de sa page 7 qu'un vendeur de chimpanzé a été arrêté et condamné par la justice.

Le 30 juillet, Mutations annonce sur 2/5 de sa page 4 que 5 millions de FCFA seront débloqués par la Ministère de la Ville pour la réhabilitation du lac d'Ebolowa.

Le 31 juillet, Cameroon tribune signale sur ½ de sa page 16 qu'un vendeur de chimpanzé arrêté à Yaoundé à été condamné à un mois de prison et il devra payer une amende de 600 000 FCFA.

### ***E – Les atteintes à l'environnement***

Le 22 juillet, Le Libéral constate sur ¼ de sa page 8 que « L'Afrique est le point de chute des frigos polluants ».

Le 25 juillet, L'Action alerte sur ¼ de sa page 9 qu'en l'espace de deux semaines, huit éléphants ont été éliminés à Libongo, une localité du département de la Boumba et Ngoko.

Le 31 juillet, Cameroon tribune signale sur toute sa page 15 que les animaux protégés sont menacés de disparition.

### ***F – Généralité sur l'environnement***

Le 4 juillet, Dikalo annonce sur ½ de sa page 4 la condamnation à 6 mois d'emprisonnement de l'ancien Ministre de l'Environnement et des Forêts, Sylvestre Naah Ondoua, dans l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame.

### ***G - Les informations de la faune***

Le 1er juillet, The Herald signale sur ¼ de sa page 5 que le braconnage se déroule au parc national de Korup à cause de l'insuffisance du personnel répressif.

Le 16 juillet, Cameroon tribune souligne sur ¼ de sa page 8 la tenue d'un atelier sur le gibier à Yaoundé, pour sensibiliser les opérateurs économiques impliqués dans l'exploitation des produits fauniques.

Le 22 juillet, L'Action note sur la moitié de sa page 12 la tenue d'un forum sur la viande de brousse à Yaoundé.

Le 31 juillet, Cameroon tribune signale sur ¾ de sa page 18 que la peau du braconnier est « vulnérable devant la loi », du fait de l'existence d'un cadre législatif et réglementaire.

### ***H - Le thème de la biodiversité***

Le 1er juillet, The Herald annonce sur 1/3 de sa page 5 la création du jardin botanique de l'Afrique centrale à Limbé.

Le 3 juillet, Cameroon tribune signale sur 2/5 de sa page 7 une réunion pour l'évaluation du Programme de Conservation et de Gestion de la Biodiversité à Yaoundé.

Le 7 juillet, The Post indique sur un filet de sa page 3 la fin du programme national de gestion et de conservation de la biodiversité.

Le 11 juillet, The Herald note sur ¼ de sa page 4 l'évaluation du programme de conservation et de gestion de la biodiversité par le Ministère de l'Environnement et des Forêts.

Le 15 juillet, Mutations signale sur 2/5 de sa page 14 la fin du Programme de Conservation et de Gestion de la Biodiversité.

Le 16 juillet, La Nouvelle Presse souligne sur ¾ de sa page 15 que dans le cadre de la conservation de la biodiversité, « la baleine divise le monde » car, deux camps s'opposent sur le sens à donner au moratoire à la chasse de cet animal.

Le 16 juillet, La Nouvelle Presse note sur ¼ de sa page 15 que « des propositions existent pour conserver durablement la baleine ».

Le 31 juillet, Cameroon tribune annonce sur la moitié de sa page 17, une « nouvelle impulsion dans la gestion des aires protégées ».

### ***I - Les prises de position sur l'environnement***

Le 31 juillet, Tanyi Mbianyor, le Ministre de l'Environnement et des Forêts déclare dans une interview sur la moitié de la page 16 de Cameroon tribune, qu'ils sont « obligés d'être répressif, pour une meilleur protection de l'environnement ».

Le 3 juillet, Salomon Roger Tchouen, le délégué provincial des Travaux publics de l'Ouest indique sur ¼ de la page 10 de l'Equatorial que la priorité sera donné à la réhabilitation des routes rurales.

### ***J - L'aménagement du territoire***

#### **1 – L'aménagement des routes**

##### ***a – La voirie urbaine***

Le 8 juillet, Cameroon tribune indique sur la moitié de sa page 13 que le réseau routier de Bafoussam et Foumban est à réhabiliter.

Le 9 juillet, Cameroon tribune signale sur une brève de sa page 13 l'arrêt des travaux de la voirie urbaine de Bafoussam.

Le 22 juillet, Aurore Plus note sur 1/3 de sa page 5 le calvaire des usagers endurent pendant la réhabilitation des routes de New-Deïdo à Douala.

### *b- Les routes rurales*

Le 3 juillet, l'Equatorial signale sur la moitié de sa page 10 que les routes rurales de la province de l'Ouest sont impraticables.

## **2 – La construction des ouvrages**

Le 9 juillet, Cameroon tribune note sur une brève de sa page 11 que les localités de Mfosset et Fombot, dans le département du Noun, sont désormais reliées par un pont.

### ***K – Dans la presse spécialisée***

Dans sa livraison de juillet 2003, Bubinga annonce en page Actualité, l'intensification de la chasse aux braconniers. Pour cette publication, « les autorités explorent une nouvelle piste » pour tordre le coup à la chasse illégale. On retrouve également dans ce journal un dossier de 4 pages sur les produits forestiers non ligneux. A en croire Bubinga, bien que la commercialisation de ces produits procure beaucoup de revenus, il s'agit d'un secteur qui souffre d'une « désorganisation certaine ». Dans ce journal, on apprend également la condamnation de l'ancien ministre de l'Environnement et des Forêts, Sylvestre Naah Ondoua à 6 mois de prison dans l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame.

## **II – Le thème du mois : Le braconnage prend du galon**

Au cours de ce mois de juillet, l'on a noté une intensification des activités de braconnage. Une amplification qui a causé un très grand dommage à la faune. Malgré une mobilisation tous azimut des autorités, le mal perdure. La presse nationale a tiré la sonnette d'alarme.

Le constat est amer. Dans sa livraison du 25 juillet, L'Action, le bihebdomadaire du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti au pouvoir révèle qu'en « l'espace de deux semaines, huit éléphants ont été éliminés à Libongo », une localité située dans le département de la Boumba-et-Ngoko (province de l'Est).

Une sonnette d'alarme qui est également tirée par Cameroon tribune. Dans son édition du 31 juillet, le journal gouvernemental consacre un dossier de 4 pages au braconnage. Pour cette publication, de nombreux animaux protégés sont menacés de disparition à cause de cette odieuse pratique.

Dans le même temps, le journal Le Patriote annonce que « deux gorilles femelles ayant été capturés par des braconniers dans les forêts camerounaises pour le Nigeria ont regagné le bercail par les bons soins des autorités nigérianes ».

Ces cas patents de braconnage ne viennent que s'ajouter à d'autres actes de pillages des ressources fauniques du Cameroun. Selon The Herald du 1er juillet, ces actes sont la conséquence d'une absence de surveillance et de contrôle des ressources de la faune. Le journal prend pour exemple l'insuffisance des gardiens dans le parc national de Korup dans le Sud-Ouest. A en croire cette publication d'expression anglaise, le nombre réduit des gardiens chargés de contrôler ce vaste parc, est une véritable aubaine pour les braconniers.

Autant de faits qui ont suscité la tenue d'un séminaire le 14 juillet 2003 à Yaoundé. L'objectif était à en croire Cameroon tribune, édition du 16 juillet, d'établir un dialogue franc entre les utilisateurs des ressources fauniques et les gestionnaires. L'assise qui

n'est pas la première se situe dans le cadre « d'une vaste campagne de formation, d'information, de concertation entreprise par les autorités avec les partenaires ». Et pourtant, Cameroon tribune soutient dans sa parution du 31 juillet que la peau du braconnier est « vulnérable devant la loi », que ces individus ne sont pas invincibles car, il existe un cadre législatif et réglementaire pour les combattre. Il suffit juste de connaître la loi.

Une loi qui à en croire Bubinga est malheureusement mal appliquée. Ce journal environnemental souligne à grands traits que « la mauvaise application des règles et des procédures s'explique par la compréhension limitée des lois et procédures en vigueur par les autorités chargées de faire appliquer les infractions fauniques ». Bubinga cite pour le regretter l'absence de travail en synergie des diverses autorités administratives dans la lutte contre le braconnage ; le problème de circulation de l'information entre les différentes administrations chargées d'appréhender les contrevenants et la répression des infractions ; la faiblesse des structures provinciales créées pour lutter efficacement contre le braconnage. Autant de maux et de faiblesses qui freinent véritablement la lutte contre le braconnage. Un problème dont la solution, selon cette publication, ne se trouve pas seulement dans la collaboration renforcée entre les officiers de police et les autorités administratives, mais dans la prise en compte des problèmes sus évoqués.

## **Conclusion**

Décidément les informations du secteur de l'environnement ont du mal à se hisser au premier plan de l'actualité. Ce mois encore, de nombreux événements sont venus lui damer le pion. Il y a notamment les obsèques du numéro 17 des Lions indomptables, Marc-Vivien Foé qui ont mobilisé toute la presse au début du mois, ainsi qu'une affaire de revenant qui a bouleversé la ville de Douala en fin juillet. Vivement que les informations environnementales reviennent au premier plan dès le mois prochain.